



COLLOQUE

LES COURS SUPRÊMES FACE À L'URGENCE : QUELLES PROCÉDURES ? REGARDS PROSPECTIFS

31 mars 2017

Centre Panthéon - Salle des Conseils

2e Colloque du Master 2 Justice et droit du procès

Organisé par l'Association des étudiants et anciens étudiants du Master Justice et droit du procès ([AMEJDP](#))

En partenariat avec le Centre de recherche sur la Justice et le règlement des conflits ([CRJ](#))

Programme de la matinée : Le cadre normatif issu du droit commun du procès

- > L'accélération des procédures devant les cours européennes (9h30)
- > L'imposition du cadre pour les procédures internes (11h00)

Programme de l'après-midi : A la recherche d'un traitement procédural adapté

- > L'accélération des procédures devant les cours supérieures internes : Quelles modalités ? (14h00)

Participants

- > **Marguerite TAUPIN**, Présidente de l'association des étudiants et anciens étudiants du Master Justice et droit du procès ([AMEJDP](#))
- > **Cécile CHAINAIS**, Professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas, Codirectrice du Master Justice et droit du procès ([AMEJDP](#))
- > **Sébastien TOUZÉ**, Professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas
- > **Vivien TERRIEN**, Référendaire au cabinet du président du Tribunal de l'Union européenne
- > **Jean-François VAN DROOGHENBROECK**, Professeur à l'université catholique de Louvain-la-Neuve
- > **Louis BORE**, Avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation



- > **Emmanuelle Proust**, Conseiller référendaire, chargée de mission auprès du Premier Président de la Cour de cassation.
- > **Mattias GUYOMAR**, Président de chambre au Conseil d'Etat, professeur associé à l'université Paris II Panthéon-Assas
- > **Guillaume TAPIE**, Avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation
- > **Justine GERMON**, Vice-présidente de l'association des étudiants et anciens étudiants du Master Justice et droit du procès ([AMEJDP](#))